

LE GRANDVA

Supplément du n° 78

lien

Spécial élections communales



Assemblée communale du 12 janvier 2011

Cette assemblée a vu se réunir une soixantaine de citoyennes et citoyens à la grande salle de l'Hôtel du Monde. Conduite par l'actuel président du Conseil communal Jean-Luc Badoux, assisté de la secrétaire Eliane Fedrigo, cette réunion avait pour but de préparer une liste d'entente des candidats pour la législature 2011-2016. Après un rappel des droits d'éligibilité, il a été donné connaissance des modalités d'établissement de la liste en question, à savoir les membres du Conseil sortant qui se représentent par ordre alphabétique, suivi des nouveaux candidats présentés au cours de l'assemblée, également par ordre alphabétique puis les candidats se présentant entre le 13 et le 24 janvier à 12h00, par ordre d'inscription.

Avec l'entrée en vigueur de la fusion de Bourg-en-Lavaux le 1^{er} juillet 2011, la convention de fusion prévoit que les sièges du conseil communal et de la municipalité soient répartis entre les communes proportionnellement à leur population, selon recensement au 31 décembre 2009. Le législatif de Bourg-en-Lavaux comprendra 70 membres alors que l'exécutif sera composé de 7 conseillers municipaux. Ainsi, chacune des 5 communes actuelles représente un arrondissement électoral et leurs effectifs se présentent comme suit:

Commune	Législatif	Exécutif
Grandvaux	28	2
Cully	25	2
Villette	8	1
Epresses	5	1
Riex	4	1

Présentation des candidats au Conseil communal

A l'issue de l'assemblée du 12 janvier, 25 élus sortants se portaient candidats alors que 10 personnes nouvelles ont été présentées pour figurer sur la liste d'entente, le terme pour le dépôt des candidatures étant fixé au 24 janvier à 12h00.

Finalement, ce sont 41 candidats pour 28 sièges qui se présentent pour occuper une place au Conseil communal de Bourg-en-Lavaux.

Présentation des candidats à la Municipalité

Seuls deux actuels municipaux grandvaliens ont souhaité se soumettre à une réélection. Il s'agit de Patrick Chollet et Georges Hauert. Le conseiller Jean-Louis Bandini a présenté un candidat nouveau: Mario Pasquini. Aucune autre personne n'a fait acte de candidature jusqu'au 24 janvier à 12h00. Ainsi ce sont trois personnes qui briguent les deux sièges attribués à Grandvaux.

1^{er} tour des élections le 13 mars 2011 et mode de participation

Comme nous l'avons fait en 2006, et en accord avec les autorités communales en place, il a été décidé de publier le présent supplément pour que les électeurs puissent mieux faire connaissance avec les candidats, notamment par la publication d'une photographie qui devait être remise au plus tard à la clôture des listes.

L'électeur peut voter soit par correspondance, soit en déposant son choix auprès de l'administration communale (pendant les heures d'ouverture des bureaux) ou dans les boîtes aux lettres de l'administration, ou encore en se déplaçant au Bureau de vote du village le dimanche 13 mars de 11h00 à 12h00.

Les listes qui suivent respectent l'ordre énoncé au début de ce texte. Elles ne font pas office de matériel à glisser dans les urnes et seules les listes officielles font foi.

JPG

Membres actuels du Conseil communal



1 BADOUX Jean-Luc, 1959
Architecte
Rte du Signal 53



2 BAEHLER Raoul, 1948
Médecin-dentiste
Ch. du Genevrey 3



3 BANDINI Jean-Louis, 1943
Représentant retraité
Rue Saint-Georges 11



4 BAUMANN Patrick, 1963
Cuisinier
Ch. du Grabe 15



5 BERTHET Sybil, 1956
Secrétaire
Ch. de Chauderon 23



6 CHESAUX Carole, 1967
Secrétaire
Rte de Lausanne 113



7 DE PALMA Lucie, 1965
Editrice
Ch. de Jolimont 19



8 DEUVAERT Armand, 1943
Conseil en communication
Rue Saint-Georges 2



9 DEUVAERT Lael, 1952
Secrétaire
Rue Saint-Georges 2



10 DUBOUX Michel, 1948
Vigneron-encaveur
Ch. de Curson 20A



11 EMERY Roland, 1966
Vigneron
Ch. de Baussan 19



12 GAUDIN Vivian, 1976
Vigneron
Ch. du Grabe 10



13 GAY Daniel, 1953
Juriste
Rte de Cully 32



14 HARTMANN Jelle, 1948
Conseiller technique
Rue St-Georges 4



15 LAVANCHY Christine, 1960
Mère de famille
Rue St-Georges 10



16 LEYVRAZ Katharina, 1960
Intendante en EMS
Ch. du Bois Gentil 32



17 PARISOD Jean-François, 1958
Laborantin
Rte des Crêts-Leyron 47



18 PARISOD Roland, 1957
Commerçant en vin
Rue St-Georges 9



19 POTIN Jane, 1958
Assistante juridique
Grand' Rue 6



20 POTTERAT Jacques, 1954
Vigneron-encaveur
Ch. de la Branche 24



21 RANGNITT Andrea, 1967
Comptable
Ch. de la Branche 8



22 RUFİ Bernard, 1948
Expert comptable diplômé
Ch. des Crêts 18



24 THEVOZ Madeleine, 1975
Hygiéniste dentaire
Rte de Crétaz 19



23 SCHOPFER Marlyse, 1953
Femme au foyer
Ch. de Lalex 10



25 VOGEL Simon, 1976
Vigneron-encaveur
Rte de Chenaux 2

Nouveaux candidats



26 DEMONT CUENOUD Sabine, 1976
Responsable finances
Ch. de Jolimont 19



34 SPRÜNGLI Monique, 1959
Contrôleur financier
Ch. des Colombaires 58



27 FIAUX Christian, 1964
Employé communal
Ch. de Jolimont 19



35 VOGEL Charles, 1947
Commerçant en vins
Rue de la Gare 3



28 GRANDCHAMP Pierre-Alain, 1962
Fontainier
Rte du Signal 35



36 PALAZ Jean-Louis, 1975
Conseiller communal
Vigneron-encaveur
Grand'Rue 5



29 JEANNERET Pierre, 1944
Historien
Ch. de la Criblette 10



37 MCCORD David, 1992
Etudiant économie-droit
Ch. du Creux-des-Fontaines 12



30 LEDERREY François, 1967
Chef de vente
Le Tronchet, Rte de Forel 14



38 HUG Emmanuel, 1972
Vigneron-encaveur
Ruelle de l'Eglise 12



31 JOHNER Jacques, 1985
Juriste
Ch. de Baussan 4



39 RIESEN Patrick, 1962
Professeur de cuisine
Grand'Rue 10



32 ODERMATT Walter, 1942
Technico-commercial retraité
Ch. des Daillettes 8



40 PORTA Raymond, 1949
Ingénieur bio-médical retraité
Rte de Curson 10



33 PASCHOUD Pascal, 1966
Economiste
Ch. Crêt-Mouton 5



41 BAEUCHLE Marc, 1968
Directeur de l'Hôpital de Lavaux
Ch. de la Roche 2

Membres actuels de la Municipalité



1 **CHOLLET Patrick**, 1960, conseiller en assurances, municipal

La mise en route de la nouvelle commune de Bourg-en-Lavaux représente un défi notoire. Elle nécessitera un engagement total de la part de ses Autorités et je crois sincèrement que mon expérience acquise en tant que Municipal pendant les deux dernières législatures sera particulièrement utile afin d'assurer une continuité dans les projets importants en cours.

Afin que Bourg-en-Lavaux puisse vivre avec sérénité, les objectifs de sa Municipalité devront être déterminés dans le but de rassembler ses citoyennes et citoyens, en créant une ambiance agréable permettant à chacune et chacun de se sentir chez lui.

Pour aller dans ce sens, il sera nécessaire d'étudier rapidement la création de transports publics sur le territoire de la nouvelle commune permettant à chaque habitant de rejoindre aisément le centre économique, administratif et culturel que sera le bourg de Cully.

Fonder une nouvelle commune ne doit pas signifier la perte de l'identité de chaque village. Au contraire, il sera indispensable de maintenir les activités culturelles et festives existantes en offrant un soutien financier et logistique à toutes les sociétés locales qui resteront ainsi les garants d'une vie de village attractive.

Voici, parmi tant d'autres, deux raisons qui m'incitent à me présenter comme candidat à la Municipalité de la commune de Bourg-en-Lavaux.



2 **HAUERT Georges**, 1955, agriculteur, municipal

Habitant à Grandvaux, au ch. de Chincuz depuis toujours, je gère avec mon fils, une exploitation agricole sur les hauts de la commune.

J'ai toujours participé aux affaires politiques et sociales de ce village, notamment par mon appartenance à la société des Amis du Tir, et au corps des sapeurs pompiers durant 25 ans. J'ai fait partie du conseil communal et suis membre de la municipalité depuis deux législatures. Ces dernières activités m'ont apporté beaucoup de satisfactions et permis de nouer des contacts fructueux auprès de la population grandvalienne.

C'est la raison pour laquelle je me représente, espérant pouvoir reconduire mon mandat dans la nouvelle commune de Bourg-en-Lavaux. Bien sûr les électeurs en décideront. Pour moi, ce serait un nouveau défi à relever, mais pas insurmontable. Terrien que je suis, je ne veux pas faire de promesses aujourd'hui, en revanche je souhaiterais en réaliser en temps opportun. Et pour que la transition se passe au mieux pour les citoyens, il faudra être à l'écoute et pouvoir répondre aux multiples questions et attentes, sans tomber dans un carcan administratif où personne ne veut se responsabiliser.

Dans cette nouvelle entité, il y aura des priorités à respecter, tout en servant les régions et hameaux équitablement.

Nouveau candidat



3 **PASQUINI Mario**, 1953, expert comptable diplômé Marié, 2 enfants, ancien conseiller communal.

Pourquoi tenter de s'investir en 2011 dans une fonction publique, difficile, contraignante et chronophage?

La réponse est simple, à mon tour je souhaite faire quelque chose pour la collectivité en relation avec mon expérience professionnelle.

J'ai été confronté à de nombreux problèmes liés particulièrement aux finances de différentes communes et j'ai pu apprécier les réponses apportées par les municipalités et le travail impressionnant de ces dernières.

La possibilité de mettre en place une nouvelle organisation permettant à Bourg-en-Lavaux de se développer harmonieusement me paraît être un challenge extrêmement intéressant. Je m'engage à défendre au mieux notre magnifique région et je suis certain que le fait de s'être regroupé n'a que des avantages et nous permettra de peser d'un poids un peu plus important entre les deux grandes agglomérations qui nous entourent.

Je remercie par avance les citoyennes et les citoyens de Grandvaux qui me feront confiance et je donne rendez-vous à tout le monde pour les votations qui auront lieu le 13 mars prochain.